

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire |
| Herausgeber: | Comité central de la Croix-Rouge |
| Band: | 26 (1918) |
| Heft: | 7 |
| Artikel: | "Pour nos vieillards" |
| Autor: | Schulthess, A. de / Champod-Benregnens, M. |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-682928 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous prévoyons une *collecte à domicile, des manifestations diverses* en faveur de nos soldats, et enfin un *jour de l'armée suisse*. Nous devons trouver plusieurs millions de francs, si nous voulons que les œuvres constituées poursuivent leur féconde activité. Nous faisons spécialement appel à la reconnaissance de ceux qui ont réalisé de gros bénéfices, en vaquant tranquillement à leurs affaires sous la protection de notre armée. Plusieurs nous ont déjà prouvé leur gratitude par des dons importants. Nous souhaitons

que tous les autres suivent ce généreux exemple.

Une *commission de prévoyance* composée d'officiers, de sous-officiers, de soldats et d'amis de l'armée surveillent l'administration et l'emploi des fonds qui seront recueillis. Elle publiera des rapports périodiques de gestion.

Nous espérons que le grand et fier canton de Berne comprendra son devoir et paiera largement sa dette aux défenseurs de la patrie. Ils le méritent: ils ont contribué à nous préserver de la guerre.

„Pour nos vieillards”

La collecte-souscription nationale de la fondation de la Société suisse d'utilité publique en faveur de la vieillesse indigente a déjà produit environ 250,000 fr. Dans les circonstances présentes, ce beau résultat pour le début montre tout l'intérêt témoigné par le peuple suisse à cette œuvre. La plus grande partie de la recette reviendra aux cantons et les comités cantonaux ou les sociétés cantonales d'utilité publique pourront renseigner sur la destination des fonds.

Le comité de direction remercie vivement tous ceux qui comprenant la nécessité de la tâche entreprise ont collaboré à son action ou participé à la collecte, souvent d'une façon touchante. A cette occasion il rappelle que la fondation « Pour nos Vieillards » vise à encourager dans les divers cantons l'assistance des vieillards, en tenant compte des institutions existantes et en soutenant les cantons dans une large mesure. Son premier but étant de renforcer, surtout au sein de la jeu-

nesse, le sentiment de sollicitude pour les vieillards, son action ne sera nulle part superflue; partout d'innombrables exemples montrent combien il reste à faire. Son second but est de récolter les fonds nécessaires pour secourir les vieillards indigents, soit en les assistant dans leurs familles ou l'on doit dans la mesure du possible les maintenir, soit en subventionnant les asiles; la création d'autres asiles devenus nécessaires, l'assurance pour la vieillesse etc. rentrent aussi dans son programme.

Le comité de direction acceptera avec reconnaissance tous les renseignements qu'on voudra bien lui envoyer pour compléter sa documentation, de même que les autres témoignages de sympathie pour les vieillards indigents par des envois au compte de chèques postaux VIII b 471, « Pour nos Vieillards », Winterthour (siège provisoire).

Le président: *D^r A. de Schulthess.*

Le secrétaire: *M. Champod-Benvegnen.*